

ANNEXE 8

Préfet de Guyane-EP dossier n°19000013/97 du 8/7/2019 du tribunal administratif de Guyane Procès-verbal de synthèse

(communication des observations du public) - Transmis le 21/10/2019

	Contenu	Réponse du pétitionnaire
<p>observations consignées Réf. RP 15/10</p>	<p>Restitution intégrale de l'observation écrite:</p> <p>« Le projet de centrale photovoltaïque de Maripasoula est assurément une réponse bénéfique aux besoins en énergies électriques de ce territoire.</p> <p>Cependant nous regrettons que le dossier présenté n'explique pas les caractéristiques techniques et opérationnelles de ce projet : puissance installée, énergie réduite nouvelle, taux de pénétration dans le réseau local, nombre d'emplois, investissement global, durée de chantier, date de mise en service, durée de vie de l'installation, extension possible ou envisagée. »</p>	<p>La demande de permis de construire en vue de la construction de la centrale photovoltaïque de Maripasoula est constituée de plusieurs documents dont une étude d'impact environnementale (EIE). Dans cette étude d'impact se trouvent des réponses à vos questionnements :</p> <p>Sur « la puissance installée » : Références EIE notamment en pages n°22/218 et 27/218. La centrale aura une puissance totale comprise entre 1 et 2 Mwc.</p> <p>Sur « l'énergie réduite nouvelle » : Nous comprenons « énergie produite nouvelle ». Références EIE notamment en page n°27/218. La centrale aura un productible annuel estimé à 1830 MWh/an.</p> <p>Sur la durée de chantier : Références EIE notamment en page n°34/218. Le chantier s'étendra sur une période d'environ 6 mois.</p> <p>Sur la durée de vie de l'installation : La centrale photovoltaïque pourra produire de l'énergie pendant plus d'une vingtaine d'année sous réserve de bonnes conditions d'exploitation et de maintenance (les modules photovoltaïques actuels sont certifiés et garantis pour une durée d'exploitation de 25 ans).</p> <p>Sur le nombre d'emplois : La construction de la centrale de Maripasoula, estimée à environ 6 mois, pourra mobiliser plus d'une cinquantaine de personne sur les différents lots de travaux. Concernant l'exploitation de cette centrale, 1 équivalent temps plein est à prévoir pour la partie maintenance et entretien.</p> <p>Sur l'investissement global : La centrale photovoltaïque de Maripasoula représente un coût d'investissement d'environ 5 millions d'euros.</p> <p>Concernant le taux de pénétration dans le réseau local, la Gestion du réseau électrique de Maripasoula (intégration de la puissance produite par les différents moyens de production, évaluation précise du besoin, etc...) est pilotée par EDF SEI Guyane. Les études de raccordement de la centrale solaire de Maripasoula au sein du réseau local sont en cours. Sur les extensions possibles ou envisagées : Le site retenu ne permettait pas de développer une centrale de plus grande capacité. Cependant, le système énergétique du bourg est actuellement en cours d'évolution, et la transition énergétique y aura une place de plus en plus importante notamment avec le développement d'autres sources d'énergies renouvelables. Maripasoula ayant une croissance démographique très importante, la définition de nouveaux projets d'énergies renouvelables n'est donc pas à exclure. Concernant la date de mise en service, après notamment la définition précise des conditions de raccordement et l'organisation/la réalisation des travaux de construction, cette dernière peut être envisagée au plus tôt fin 2021.</p>

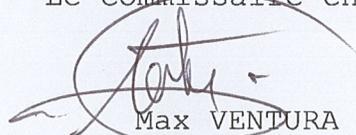
<p>Observation orale Réf. 10/10/2019</p>	<p>Restitution de l'essentiel d'une audition de personne par le commissaire enquêteur (art. R123-16 du code de l'environnement) datée du 10/10/2019 :</p> <p>Le particulier auditionné, natif de Maripasoula et semblant bien au fait des problématiques quotidiennes, n'émet pas d'opposition à l'installation de la centrale solaire.</p> <p>Mais la présentation du projet évacue à ses yeux les enjeux économiques d'une localité enclavée pour laquelle les coûts de production des artisans, petites entreprises, commerces resteront largement au-dessus des coûts des zones littorales.</p>	<p>Le développement de la centrale photovoltaïque de Maripasoula répond à des enjeux environnementaux et aussi économiques pour cette commune de l'intérieur isolée géographiquement.</p> <p>L'étude d'impact en environnement traite en pages 72 à 78/218 du milieu humain et donc des enjeux socio-économiques de Maripasoula.</p> <p>En effet, la nécessité d'évoluer vers un système énergétique respectueux de l'environnement sur ce territoire n'est plus à démontrer. La production photovoltaïque permettra alors de participer à la diminution du coût de cette production électrique, bien plus chère sur les communes de l'intérieur telle Maripasoula que sur les communes du littoral de la Guyane. L'intérêt économique est donc réel sur la production d'énergie renouvelable d'origine photovoltaïque.</p> <p>L'investissement du projet tient compte du surcoût lié à l'isolement géographique, qui peut avoir également des répercussions économiques sur les autres activités de la commune.</p>
<p>Observation orale Réf.1- 17/10/2019</p>	<p><u>Restitution de l'essentiel de l'avis donné par un particulier :</u></p> <p>Avec la place qu'occupera le futur lycée de Maripasoula il doute de la capacité de la centrale solaire de répondre à tous les besoins en consommation électrique de la population.</p> <p>Il veut également être fixé sur la stratégie de la</p>	<p>La centrale de Maripasoula a été dimensionnée en fonction des enjeux environnementaux et techniques du site étudié dans le cadre de son développement. Elle permettra de participer concrètement à la transition énergétique de cette commune de l'intérieur avec une puissance électrique projetée conforme aux préconisations de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie approuvée par décret du 30 mars 2017, qui vise l'installation d'une centrale « 100% solaire photovoltaïque » sur cette commune (référence en page 145/218 de l'Etude d'impact environnementale). Le système énergétique du bourg est actuellement en cours d'évolution, et la transition énergétique y aura une place de plus en plus importante notamment avec le développement d'autres sources d'énergies renouvelables. Maripasoula ayant une croissance démographique très importante, la définition de nouveaux projets d'énergies renouvelables est déjà envisagée et ce premier parc solaire a vocation à constituer une 1^{ère} étape vers la transition énergétique de la commune.</p> <p>Concernant l'organisation et la gestion du réseaux de distribution de la commune ou l'utilisation de l'énergie produite par les différents moyens de production, seul le gestionnaire de réseau local EDF SEI Guyane peut répondre à ces questions. Les études techniques précises de raccordement de la centrale photovoltaïque de Maripasoula sont actuellement en cours. Cette centrale permettra d'avoir</p>

EXTRA 8

	<p>distribution qui sera observée par EDF : s'agit-il seulement de réguler le stock d'énergie pour faire face aux pics de consommation à certaines heures ou bien de réduire au maximum les coupures d'électricité sur un réseau mieux alimenté ?</p>	<p>une production d'énergie supplémentaire sur la commune qui a vocation à sécuriser le réseau électrique tout en répondant aux besoins des habitants.</p>
<p>Observation orale Réf.2- 17/10/2019</p>	<p><u>Restitution d'interrogations posées lors d'un entretien informel</u></p> <p>L'intéressé affirme qu'il n'y avait pas d'autre voie possible au développement de cette localité du fleuve caractérisée par l'enclavement et de fortes inégalités de développement.</p> <p>Il marque son étonnement que l'information de la population sur l'organisation de l'enquête publique n'ait pas, dans un bassin de vie basant ses échanges davantage sur le langage oral, utilisé le support de la communication orale.</p>	<p>Les informations de la population sur l'organisation de l'enquête publique ont été conformes à la réglementation en vigueur (annonces légales dans les journaux et affichages sur le site).</p> <p>En complément de ces informations classiques, des annonces orales ont été diffusées par les mégaphones de la commune en langues locales (Saramaka notamment) afin de diffuser l'information et mobiliser la population à rendre un avis sur les registres papiers disponibles tout au long de l'enquête.</p> <p>Par ailleurs, Monsieur le Commissaire Enquêteur, lors de ses déplacements sur le bourg de Maripasoula, diffusait l'information par oral aux personnes qu'il rencontrait.</p>

<p>Observation orale Réf.3- 17/10/2019</p>	<p><u>Restitution d'un entretien informel :</u></p> <p>Cet entretien a porté sur l'accompagnement de l'installation de la centrale par une gestion rigoureuse de la maintenance.</p> <p>L'interlocuteur s'est demandé pourquoi sur les travaux d'entretien et de maintenance opérés sur ce type d'installation appelé à croître en Guyane la formation d'entreprises locales n'est pas encouragée et soutenue.</p>	<p>Une maintenance sérieuse et efficace permettra de maintenir la centrale dans de bonnes conditions de production d'énergie et assurera ainsi l'optimisation de sa durée de vie tout au long de ses années de production. En tant qu'acteur intégré avec une expérience significative dans l'installation de centrales solaires, EDF Renouvelables a toute les compétences pour dimensionner au plus juste les activités d'entretien et de maintenance sur cette centrale.</p> <p>Pour les activités de maintenance (travaux d'entretiens spécifiques des équipements, ...), nous faisons soit appel aux fournisseurs de ces équipements soit à des sociétés ayant une expérience dans ce secteur d'activité. Pour les activités d'entretien du site (entretien des espaces verts, lavage de modules, ...), ce sont également des entreprises spécialisées qui interviennent.</p> <p>La priorité sera donnée aux entreprises locales qui seront sélectionnées sur ces différents sujets dans la mesure du possible. En effet, pour la partie Entretien/Maintenance comme pour la partie Réalisation, EDF Renouvelables est très sensible à l'intégration du projet dans l'activité économique locale de la commune.</p> <p>Notre équipe Gestion d'actif définira avec chacune des entreprises retenues les modalités de maintenance et d'entretien (cahier des charges, matériels, fréquence de passage etc..). Un certain niveau de formation est demandé pour l'intervention sur nos sites (électrique, sauveteur secouriste). EDF Renouvelables, pourra selon les cas, assurer une formation spécifique aux entreprises sélectionnées.</p>
--	--	--

Le commissaire enquêteur,


Max VENTURA

Le représentant du maître d'ouvrage,

Date de signature

25/10/19

 Damien LAVILLE